

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2010

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, MALEIG, GINIEIS, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Anne-Marie BARRERE à André BERNOS
Jean-Claude ELICHIRY à Jean MENE-SAFRANE
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Dolores CABELLO à Robert BAREILLE
Fabien REICHERT à Bernard UTHURRY
Gilles BITAILLOU à Véronique PEBEYRE
Patrick MAILLET à Philippe GARROTE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Patrice CRESTE suppléant de Henri GIMENEZ
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Bernadette BOERIE.

RAPPORT N° 16

ACQUISITION DE PHOTOCOPIEURS

M. MINJUZAN informe que notre parc de photocopieurs, constitué en grande partie lors de la création de la CCPO en 2003, arrive en limite d'usage avec de nombreuses réparations.

Aussi, il a été proposé, au titre du Budget Investissement 2010, d'en remplacer un certain nombre. Cela concerne :

la DGS : remplacement des photocopieurs noir/blanc et couleur par un photocopieur couleur plus performant et un photocopieur couleur d'appoint

le service Urbanisme : remplacement du photocopieur noir et blanc

Par ailleurs, il convient de doter :

les Services Techniques et le SPANC, dans le cadre de leur installation dans les locaux du SDIS : un photocopieur couleur

la Médiathèque : deux photocopieurs couleur à disposition du public équipés de monnayeurs à cartes magnétiques et d'un automate qui distribuera les cartes

Le coût total de ces acquisitions est estimé à 50 000 € TTC. Une consultation sera engagée dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, il est envisagé de réaliser cette consultation de façon simultanée avec celle menée par la ville d'Oloron, et en option le SICTOM et l'Office de Tourisme pour des équipements similaires. Cela permettra de disposer d'un effet de masse et d'avoir les meilleurs prix. Nous avons également contacté les communes pour éventuellement leur faire bénéficier des prix que nous pourrions négocier.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTER** le présent rapport
- **AUTORISER** Monsieur le Président à engager la consultation pour l'acquisition de photocopieurs et signer le marché correspondant
- **VOTER** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 Avril 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY